

SCI 2R PATRIMMO
Société civile immobilière
au capital de 1 000 €,
Siège social : 1315 route de Janas
83500 La Seyne sur Mer

Procès-Verbal en date du 02/11/2023
AG EXTRAORDINAIRE DE DISSOLUTION

Le Deux Novembre Deux Mille Vingt-Trois,

Les associés de la société 2R PATRIMMO société civile immobilière au capital de 1 000 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- Stéphane REVEL MOUROZ
- Yannick RICHON

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Yannick RICHON, président.

Ordre du jour :

- Dissolution anticipée de la société.
- Désignation du liquidateur.
- Le siège social de la liquidation.
- Pouvoirs en vue des formalités.

1ÈRE RÉOLUTION

La société est dissoute par anticipation à compter du 02/11/2023 par décision des associés.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉOLUTION

À compter de cette même date, Yannick RICHON demeurant au 1315 Route de Janas, 83500 La Seyne sur Mer, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation, lequel déclare accepter ce mandat et certifie ne pas être sous le coup des interdictions prévues par les lois et règlements en vigueur.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉOLUTION

Le siège social de la liquidation est fixé au 1315 Route de Janas, 83500 La Seyne sur Mer, où la correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

YR SRM

4ÈME RÉOLUTION

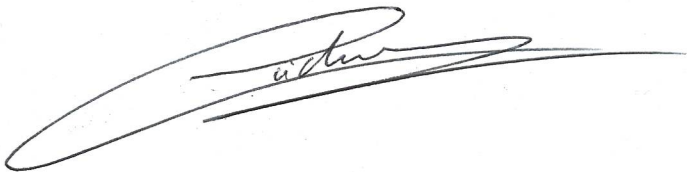
L'assemblée donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et repartir le solde entre les associés sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Fait en deux originaux,
À La Seyne sur Mer
Le 02/11/2023

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

Yannick RICHON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a series of horizontal strokes.

Stephane REVEL MOUROZ

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' followed by several loops and a long horizontal stroke at the end.